

Pascal Le Merrer

L'affirmation de l'économie comme discipline scientifique : une histoire française particulière

L'installation de l'économie dans le paysage académique français a été laborieuse. On peut le vérifier à plusieurs niveaux, celui de l'enseignement, celui de la recherche et celui de l'expertise. En sachant que ces trois niveaux interagissent les uns avec les autres, ne serait-ce que par les acteurs qui interviennent à la fois comme enseignant, chercheur et expert.

Il existe des travaux assez nombreux produits par des historiens, des sociologues et des économistes spécialistes d'histoire de la pensée qui ont travaillé en particulier sur le XIXe siècle et la première moitié du XXe siècle¹. On évoquera, rapidement les obstacles que rencontre cette discipline sur cette période pour se concentrer ensuite sur la situation au lendemain de la seconde guerre mondiale afin de mieux comprendre la relative faiblesse des sciences économiques en France. C'est entre les années 1950 et les années 1980 que se produisent des changements qui vont permettre à la science économique de s'imposer comme une discipline autonome dans l'enseignement supérieur avec un essor rapide de la recherche et le développement de centres d'expertise publics et privés. Ensuite, dans la période récente des années 1980 à aujourd'hui, on peut identifier le passage d'une étape qui a été celle de la « normalisation » de la discipline à sa « professionnalisation », professionnalisation qui reflète le glissement d'une discipline qui s'inscrit de plus en plus dans un cadre mondialisé. Ces processus de normalisation et de professionnalisation sont à la source de tensions qui s'incarnent dans des initiatives qui contestent cette dynamique. L'enjeu aujourd'hui n'est certainement pas de refuser les évolutions qui sont en fait la vie de la discipline, mais plutôt de peser sur les choix possibles dans le cadre de ces transformations.

1. Une histoire particulière ?

Les qualificatifs pour décrire l'état de la science économique en France au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle ne sont pas encourageants. Marion Fourcade analyse « les mondes éclatés de l'économie politique française »² et parle de la difficulté pour que s'impose un statut de l'économie en France³.

On aurait donc une discipline qui aurait souffert d'une faiblesse dans son développement, d'une fragmentation de la profession et d'une légitimité périodiquement contestée.

On comprend mieux la singularité de cette situation quand on compare la France avec les autres pays qui ont joué un rôle important dans le développement de l'analyse économique : l'Allemagne, l'Angleterre et les Etats-Unis

En Allemagne, la science économique se développe très tôt, dès la fin du XVIIIe siècle presque toutes les universités allemandes ont une chaire d'économie. L'Allemagne sera

¹ Le Van-Lemesle Lucette (2004), *Le juste ou le riche – L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France ; Dockès Pierre, Frobert Ludovic, Klotz Gérard, Potier Jean-Pierre, Tiran André (sous la direction de) (2000), *Les traditions économiques françaises 1848-1939*, CNRS Editions ; Fourcade Marion (2009), *Economists and Societies : Disciplines and Profession in the United States, Britain and France, 1890s-1990s*, Princeton University Press.

² Fourcade-Gourinchas Marion (2002), « Les économistes français et leurs discours – Traditions nationales et science universelle », *Sciences de la société*, n°55, février 2002, p.29.

³ Voir page 186 de son livre : *Economists and societies: discipline and profession in the United States, Britain and France, 1890s to 1990s*, Princeton University Press, 2009.

un modèle pour les autres pays avec son organisation de la recherche dans le cadre de séminaires, le développement d'une pensée économique dominée par l'historicisme et une articulation forte avec l'action de la puissance publique, l'économie s'insérant dans les sciences de l'Etat⁴.

Après 1870 on prend conscience en France du retard sur les universités allemandes. Toutefois, les initiatives restent limitées : introduction des séminaires à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (1868), mais le premier séminaire d'économie n'apparaît qu'en 1907 (histoire des doctrines économiques par A. Landry), création de l'Ecole libre des sciences politiques en 1872.

En Angleterre, le développement de l'enseignement de l'économie a été tardif mais avec un essor rapide après la première guerre mondiale grâce à la mise en place de filières autonomes pour les sciences économiques avec un enseignement fondé sur la combinaison de conférences, de tutorat, de travaux dirigés et séminaires. A la différence de la France, les enseignements d'économie sont fortement orientés vers la théorie économique.

Les Etats-Unis deviendront la référence après 1945. Marion Fourcade explique : « Le professionnalisme scientifique des économistes américains, c'est-à-dire le fait que l'économie est bel et bien une profession en prise constante sur la pratique (celle de l'Etat, bien sûr, mais aussi celle du marché) s'articule ainsi assez bien avec le scientisme professionnel au cœur de la discipline »⁵. Contrairement à la situation française d'après guerre, les économistes américains développent leurs outils théoriques et techniques dans un usage qui ne se limite pas à la recherche académique et à l'expertise au service de l'Etat mais aussi qui est valorisée dans les activités de conseil qui ont une logique explicitement marchande.

2. L'enseignement de l'économie s'est heurté à des résistances politiques, institutionnelles et culturelles

Politiques : Il faut rappeler que c'est pendant la période révolutionnaire des années 1790, longtemps considérée comme sans intérêt au regard de la pensée économique⁶, que sont prises les premières décisions en matière d'enseignement de l'économie. Ces décisions vont se réaliser dans un moment historique troublé mais fécond en idées et projets dont la finalité est de favoriser la propagation des sciences et le progrès de la société. On a là un aboutissement du XVIIIe siècle, siècle de la science et de la raison, où l'idée que l'homme peut être objet d'étude s'impose progressivement⁷. En 1795 est créée la première chaire publique d'économie à l'Ecole normale, mais elle n'exista que pendant quelques mois. Les Idéologues⁸ joueront un rôle actif dans cette période, ce qui sera à l'origine d'une relation

⁴ Alcouffe A. et Diebolt C. (sous la direction de) (2009), *La pensée économique allemande*, Economica.

⁵ Fourcade M. (2005), "Les économistes américains entre professionnalisme scientifique et scientisme professionnel", Conférence on "Traditions nationales en sciences sociales", Amsterdam, 6-7.

⁶ G. Faccarello et Ph. Steiner, "Prélude : une génération perdue ?", in : *La pensée économique pendant la révolution française*, Actes du Colloque International de Vizille (6-8 septembre 1989), PUG, 1990, p.9-56. Les auteurs s'interrogent dans cet article sur les raisons de la mauvaise réputation de cette période au regard de l'histoire de la pensée économique, alors qu'elle fut riche en débats, publications et innovations dans le domaine de l'économie.

⁷ Rappelons que l'expression "sciences de l'homme" était apparue pour la première fois avec Hume, l'abbé Baudeau inventait plus tard celle de "sciences morales et politiques", et le marquis de Mirabeau celle de "civilisation".

⁸ Dans les années 1770, les Idéologues prirent l'habitude de se réunir autour du philosophe Helvétius. Le groupe comprenait des philosophes (Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Raynal, Condorcet), des économistes (Morellet, Turgot, Dupont, Galiani), des poètes (Roucher, Chénier), des étrangers (Franklin, Jefferson). La seconde génération sera composée d'intellectuels comme : Condillac, Thurot, Guinguené, Malesherbes, Cabanis, Destutt de Tracy, Volney, Siéyès, Garat, Daunou, Dupuis, J.B.Say qui rejoint le groupe en 1794.

entre l'économie politique et les philosophes de la révolution qui donnera à cette discipline une image subversive tant sur le plan politique que religieux. Malgré quelques avancées comme la chaire d'économie industrielle du CNAM en 1819 confiée à J.B. Say (chaire supprimée en 1854), ou les chaires créées au Collège de France en 1831, à l'École des ponts et Chaussées en 1846 ou à l'École des Mines en 1848, l'économie reste une discipline absente des universités. Il faut ajouter que les économistes français du XIXe siècle sont essentiellement des libéraux qui sont des publicistes (ils publient dans le Journal des économistes) restant en marge des milieux académiques.

Il faut attendre le décret du 17 septembre **1864** procède à la **création effective de la première chaire d'économie politique**, et est accompagné d'un rapport de Victor Duruy insistant sur la nécessité de rattraper notre retard en matière d'enseignement de l'économie. Toutefois, comme le remarque Gaëtan Pirou : « La nouvelle chaire s'appelait : "Chaire d'économie politique et de droit public". L'enseignement en fut confié à Batbie – alors professeur suppléant de droit administratif »⁹.

Avec le décret du 26 mars **1877**, **l'économie politique est introduite à l'examen de deuxième année de licence**. Toutes les Facultés de droit organisèrent donc un cours d'économie politique. Cette réforme entraîna de vifs débats, tant chez les juristes, qu'entre les économistes. G. Pirou, faisant référence à la publication du cours de Paul Cauwès, disciple de List, en 1878-1879, note la vive opposition d'un économiste libéral comme Courcelle-Seneuil qui écrit dans le Journal des Economistes, en mai 1878 : « Loin d'enseigner l'économie politique à la Faculté de droit de Paris, on y enseigne son contraire ; que cet enseignement, non seulement antiéconomique, mais antiscientifique, ne saurait donner aux jeunes gens que des notions fausses et des habitudes intellectuelles déplorables ». En 1889, l'enseignement d'économie politique fut transféré de deuxième en première année.

Le décret du 30 avril **1895** institua un nouveau régime du doctorat. A Paris fut ainsi **créé un doctorat de droit public et science économique** qui inspira les réformes des facultés de province.

Pour assurer le recrutement des professeurs d'économie, une section spéciale de **l'agrégation est créée en 1898**, avec des épreuves centrées sur les disciplines économiques "lato sensu".

Le décret du 1^{er} août **1905** développa **l'enseignement d'économie sur les deux premières années de licence**. Un rapport de la Faculté de Paris, rédigé par M. Lévillé, proposait même d'étendre cet enseignement sur les trois années de licence.

Institutionnelles : malgré les innovations que nous venons de mentionner, l'économie restera une discipline auxiliaire dans les facultés de droit avec une forte domination de l'Université parisienne jusqu'en 1968. Lucette Levan-Lemesle pose la question : « L'innovation en matière d'économie politique a-t-elle été refusée en France à cause des institutions où elle était enseignée ? »¹⁰. Elle fait apparaître que les professeurs d'économie de la Faculté de Droit (jusqu'en 1960, c'est dans le cadre de la licence de droit qu'un enseignement marginal d'économie peut être dispensé) n'ont pas été des agents actifs pour diffuser les innovations en matière de pensée économique. Le renouvellement des analyses théoriques est peu intégré dans l'enseignement. Par exemple, le keynésianisme tout autant que les travaux autour de l'équilibre général sont très peu présents dans les manuels d'économie jusqu'aux années 1960.

Plusieurs facteurs ont joué pour contribuer à ce relatif repli de l'enseignement de l'économie à l'université : l'institution est plutôt dans une logique de reproduction que d'innovation ; les premiers professeurs d'économie dans les universités ont une formation

⁹ G. Pirou, *op. cit.*, p.15.

¹⁰ Voir son article : « Innovations et institutions : le Conservatoire des Arts et Métiers et la Faculté de Droit de Paris », *Economie et Société*, Série P.E. "Oeconomia", n°4, 1985.

initiale de juriste qui ne favorise pas l'assimilation des travaux théoriques, de plus en plus formalisés à partir des années 1950 ; les moyens consacrés à la recherche sont très limités et souvent éclatés dans des structures qui n'ont pas la taille critique pour avoir une visibilité internationale.

Il y bien eu de timides tentatives pour engager une réforme institutionnelle comme celui autour du projet d'une Faculté des sciences sociales soutenu à l'origine par Gaëtan Pirou et reprise ensuite du côté des Annales et de l'UNESCO, mais les économistes resteront en retrait de ce projet.

On peut aussi mentionner la création par de jeunes universitaires de province du GEPE (Groupe d'Etude des Problèmes Economiques) en 1966 qui avait pour objectif de créer un réseau de jeunes chercheurs en prise sur les travaux étrangers et qui réfléchissaient à la nécessaire réforme de l'université française¹¹.

Culturelles : d'un côté les économistes libéraux du XIXe siècle sont en marge de l'enseignement universitaire, de l'autre les influences catholiques, très présentes dans les facultés de droit vont contribuer à développer une approche critique de l'utilitarisme et du caractère égoïste et mécanique de l'homo-œconomicus auquel est opposée la notion de « personne humaine »¹².

L'influence du catholicisme social est un phénomène majeur à prendre en compte si on veut comprendre le positionnement des économistes universitaires français jusqu'aux années 1960.

Si on examine, par exemple, les publications des Semaines sociales de France qui commencent en 1904 par la première session qui s'est tenue à Lyon, on constate que les sujets économiques occupent une large place : 1920 « La crise de la production et la sociologie catholique » ; 1922 « le rôle économique de l'Etat » ; 1924 « Le problème de la terre dans l'économie nationale » ; 1929 « Les nouvelles conditions de la vie industrielle » ; 1931 « La morale chrétienne et les affaires » ; 1932 « Le désordre de l'économie internationale et la pensée chrétienne » ; 1935 « L'organisation coopérative » ; 1949 « Réalisme économique et progrès social » ; 1950 « Le monde moderne dans l'économie moderne » ; 1956 « Les exigences humaines de l'expansion économique » ; 1969 « Quelle économie ? Quelle société ? », etc.

Au fil des différentes sessions, on retrouve les noms de nombreux économistes surtout après 1945 : Daniel Villey, André Piettre, Maurice Byé, Gérard Marcy, Alain Barrère, Robert Goetz-Girey, Henri Guitton, Henri Ardant, François Perroux, Henri Bartoli...

Ces universitaires publient aussi des livres qui font le lien entre la religion et l'économie. En 1949 paraît *Etudes d'économie politique et sociale – à la mémoire d'Eugène Duthoit*¹³ avec les textes d'Henri Guitton : « Economie humaine – synthèse de l'économie et du social », Emile James : « Pour une science économique humaine », Dauphin Meunier : « Théologie économique », Alain Barrère : « Conscience de classe et esprit révolutionnaire », Léon Dupriez : « Diagnostic de conjoncture économique, planisme et liberté politique », Gaston Leduc : « Sur le gouvernement politique de l'économie ». André Piettre

¹¹ Voir : http://ses.ens-lyon.fr/1194434644888/0/fiche_article/&RH=03

¹² Daniel Villey présente dans la *Revue d'économie politique* de mars-avril 1948 le livre d'Henri Guitton sur le catholicisme social en expliquant : « Le point de départ de la pensée catholique sociale, c'est la notion de la personne humaine. M. Guitton nous en donne une présentation nouvelle, originale. L'homme, dit-il est une réalité bipolaire, les deux pôles étant celui de l'individualité et celui de l'altérité. L'individualisme et le socialisme mettent chacun l'accent sur un seul de ces deux pôles » (p.307). A signaler un autre article de Daniel Villey dans la *Revue d'économie politique* en 1954 : "L'économie de marché devant la pensée catholique".

¹³ Librairie générale de droit et de jurisprudence.

publie en 1950 : *Humanisme chrétien et économie politique*¹⁴ ; Jean-Louis Fyot publie en 1952 : *Dimensions de l'homme et science économique*¹⁵.

Ces économistes chrétiens veulent contribuer à « l'élaboration et à l'expression d'une conception humaine de l'économie : une économie au service des hommes et non pas l'inverse »¹⁶.

Il y a deux manières d'interpréter cette situation française, l'une qui pense en termes de tradition française en économie, certains iront jusqu'à parler d'une école française, l'autre qui interprète cette situation comme l'expression d'une relative fermeture intellectuelle, les économistes universitaires français étant jusqu'aux années 1960 relativement en marge des travaux de recherche conduits dans le monde anglo-saxon. Edmond Malinvaud rappelle que la *Revue Economique* est née en 1950 avec l'objectif de favoriser une pensée économique française originale et dynamique. Il précise : « Nous étions nombreux en France à l'époque à souscrire à un tel projet. C'était le cas du petit groupe auquel j'appartenais et qui travaillait autour de Maurice Allais. C'était le cas d'un autre groupe, plus important et plus connu, réuni à l'Institut de science économique appliquée (ISEA), groupe inspiré par François Perroux. Mais les fondateurs de la Revue, qui n'avaient apparemment rien fait pour s'associer les deux personnalités en question, ignorèrent, semble-t-il, ce qu'auraient pu apporter à leur "effort vigoureux" les jeunes travaillant dans ces cercles... De même, les fondateurs ignoraient-ils, semble-t-il, à quel point la théorie des prix et de l'allocation des ressources ou la théorie du capital étaient encore lacunaires en 1950 et combien elles allaient se développer, sous l'égide de l'économie mathématique, qui était déclarée par André Marchal comme "n'ayant plus d'avenir scientifique" »¹⁷.

Les grandes résistances à l'essor de l'enseignement de l'économie que nous venons d'évoquer vont être dépassées par une dynamique originale qui va se mettre en place du côté de la recherche.

3. La recherche sauvée par les séminaires

Dans le deuxième tiers du XIXe siècle on assiste à une prise de conscience des faiblesses du système universitaire français. Comme le montre Christophe Charles, la référence est alors **l'exemple allemand**¹⁸ qui véhicule un modèle d'organisation de la recherche fondé sur la spécialisation des professeurs, l'existence de séminaires où se forment les futurs chercheurs, la multiplication des instituts de recherche. Ce modèle allemand intéresse particulièrement les spécialistes français des sciences sociales qui se heurtent au cadre rigide des facultés françaises pour développer de nouvelles disciplines. Emile Durkheim, Célestin Bouglé, Georges Blondel, Henri Saint-Marc et Henri Hauser sont des exemples représentatifs de spécialistes des sciences sociales qui iront étudier l'organisation de l'enseignement et de la recherche dans les universités allemandes¹⁹.

¹⁴ Editions F.-X. Le Roux, Strasbourg-Paris.

¹⁵ PUF, Bibliothèque de philosophie contemporaine, ouvrage publié avec le concours du CNRS.

¹⁶ Expression que l'on trouve sur la page de l'Association des amis de François Perroux. Voir par exemple http://www.millenaire3.com/uploads/tx_ressm3/Francois_Perroux.pdf.

¹⁷ Malinvaud E. (2001), "Recherche et enseignement supérieur – Les défis de la discipline économique", *Revue économique*, vol. 52, N°5, septembre, p.1043-1044.

¹⁸ Christophe Charles, *La république des universitaires, 1870-1940*, Seuil, 1994. Première partie : "L'impossible modèle allemand", p.21-134.

¹⁹ Références concernant : Emile Durkheim, Célestin Bouglé, Georges Blondel, in Ch. Charles, *op. cit.*, p.28-29. Henri Saint-Marc (1892), *Etude sur l'enseignement de l'économie politique dans les universités d'Allemagne et d'Autriche*, Editeurs L. Larose et Forcel. Henri Hauser (1903), *L'enseignement des sciences sociales. Etat actuel de cet enseignement dans divers pays du monde*, A. Chevalier-Marescq et cie Editeurs.

Henri Saint-Marc est particulièrement sensible au manque d'ouverture des économistes français aux travaux des universitaires étrangers : « Avant 1870, on traduisait les bons ouvrages étrangers, on les discutait, on connaissait les grands économistes des pays voisins. Depuis cette date, nous paraissions... Nous ignorons systématiquement les économistes étrangers, notamment les plus célèbres, les allemands ; nous ne les connaissons que par les comptes-rendus, persifleurs, dédaigneux du Journal des Economistes, où la plume semble une fêrule »²⁰. Il présente dans le dernier chapitre de son rapport des propositions de réformes qu'il considère comme nécessaire pour rattraper notre retard sur les universités allemandes²¹ : il suggère d'associer aux enseignements d'économie politique, l'histoire, l'économie sociale, les sciences d'Etat... ; de développer les séminaires, de créer des bourses de voyage pour les jeunes chercheurs, de réformer le doctorat et l'agrégation en supprimant les examens inutiles pour favoriser la spécialisation, d'encourager une liberté plus grande d'enseigner et d'apprendre (assouplir le système des chaires et des examens).

La pratique du séminaire sera introduite en France avec la création de l'**Ecole pratique des hautes études** (1868). Mais l'économie politique n'y trouve sa place qu'en 1907, dans la section des sciences historiques et philologiques avec la création d'une chaire d'histoire des doctrines économiques occupée par A. Landry (une seconde chaire est créée en 1924, intitulée histoire et statistique économique pour F. Simiand). Aupetit et G. Pirou firent des conférences où étaient présentées les doctrines économiques contemporaines. A. Landry précise : « On n'enseigne pas, dans cette école, pour préparer les élèves à des examens ; mais on s'efforce de développer chez eux le goût de la recherche personnelle et approfondie qui les a attirés là, de leur apprendre à travailler, de former des érudits et des savants »²². Il reste que ces séminaires n'ont touché qu'un public très restreint composé d'agrégatifs et de curieux²³.

Après la première guerre mondiale, ce sera progressivement **le modèle anglo-saxon** qui s'imposera. Le numéro spécial pour le cinquantenaire de la *Revue d'Economie Politique* est une illustration de ce glissement d'influence. Cinq articles sont consacrés aux universités anglaises, alors qu'un seul traite des universités allemandes (l'enquête de la REP ne porte que sur l'Europe). Arnold Plandt et Lionel Robbins présentent la London School of Economics ; R. F. Harrod l'université d'Oxford ; Austin Robinson l'université de Cambridge ; G.C. Allen l'université de Liverpool ; John Jewkes l'université de Manchester. On est frappé par le dynamisme de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques en Grande-Bretagne pendant les années 20-30. Ce dynamisme est favorisé par le développement de filières d'étude autonomes pour les sciences économiques, mais aussi par une organisation des enseignements qui privilégie le travail personnel des étudiants : conférences, tutorat, travaux dirigés avec un moniteur, séminaires avec présentation et discussion des travaux des étudiants, mise à disposition de salles d'études avec bibliothèque et matériaux statistiques... La richesse de la pensée économique anglaise de cette période est aussi un élément déterminant de cette situation favorable : les enseignements sont fortement orientés vers la théorie économique avec pour références : Marshall, Edgeworth, Pigou, Knight, Robertson, Von Mises, Wicksell, Hawtrey, Robbins, Sraffa, Keynes, Hicks.

En France jusqu'au début des années 30, les centres de recherches et de documentation sont rares. **La Salle d'études économiques et statistiques de Paris** fait exception, les

²⁰ H. Saint-Marc, titulaire de la chaire d'économie politique à la Faculté de droit de Bordeaux à partir de 1891, *op. cit.*, p.2.

²¹ H. Saint - Marc, *op. cit.*, p.119-138.

²² A. Landry, "L'Ecole pratique des hautes études", cinquantenaire de la *Revue d'économie politique*, 1937, p.24.

²³ L. Levan-Lemesle, "Les professeurs d'économie politique et la notion de recherche (1896 -1939)", in *Le personnel de l'enseignement supérieur en France aux XIXe et XXe siècles*, Editions du CNRS, 1985, p.256.

autres facultés ont développé quelques centres et instituts où il est possible de conduire des recherches, mais pour l'essentiel ce sont des travaux individuels qui sont réalisés. Il est facile d'illustrer ce sous développement de la recherche en sciences économiques en France dans la période de l'entre-deux-guerres, en parcourant la description qu'en fait en 1937 Roger Picard²⁴ (présentation qui dresse un tableau très optimiste de la recherche en sciences économiques en France). Concernant les facultés, mis à part la Salle d'études économiques et statistiques de Paris, il cite des centres qui produisent des travaux en sciences sociales : l'Institut d'Etudes et de Documentations Sociales à Bordeaux, le Centre d'Etudes de Politique Etrangère à Paris, le Centre de Documentation Sociale à l'Ecole Normale Supérieure. En dehors des facultés la liste est très hétérogène : le Centre d'Etudes Economiques de l'Alimentation, le Comité National de l'Organisation Française, l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, les Semaines Sociales, le Musée Social, le Conseil National Economique, la Statistique Générale de France, les services économiques des ministères et des syndicats. Seules deux institutions, que nous allons maintenant évoquer et qui correspondent à des initiatives isolées, vont produire des travaux originaux en économie pendant les années trente : Le Centre Polytechnicien d'Etudes Economiques créé en 1931 et l'Institut Scientifique de Recherches Economiques et Sociales créé en 1933.

Le Centre Polytechnicien d'Etudes Economiques (1931 - 1939).

En août 1931, dans le mensuel polytechnicien "X Information", **Gérard Bardet** fait paraître une lettre intitulée "Réflexions sur le monde présent" qui insiste sur la gravité de la crise économique. Il conclut : « Echanger nos réflexions, déterminer l'orientation générale nouvelle qui doit guider nos raisonnements et inspirer nos actes, grouper ensuite, s'il le faut, nos énergies et nos ressources pour poursuivre la tâche que nous nous serons imposée, ne devons-nous pas le tenter ? »²⁵. Le groupe "X-Crise" est né, avec pour fondateurs : **Gérard Bardet**, **André Loizillon** et **John Nicoletis** (qui sera le seul à répondre au premier appel d'août 1931).

Ce groupe de réflexion devient deux ans plus tard le Centre Polytechnicien d'Etudes Economiques (C.P.E.E.). L'essor de ce que l'on peut appeler une société de pensée entre 1933 et 1939 sera remarquable (environ 2000 membres en 1939), mais avec un fonctionnement et des objectifs qui ne sont pas ceux d'un centre de recherche. Jacques Branger²⁶ positionne le C.P.E.E. dans le Bulletin d'octobre-novembre 1935 en ces termes : « A côté d'organismes qui poursuivent scientifiquement des recherches économiques sans se préoccuper de leurs applications, il existe actuellement des Sociétés et Comités, qui, au contraire, sans un souci prédominant d'impartialité, fournissent arguments et documents pour servir certaines Institutions et certains intérêts. Le C.P.E.E. ne vise ni à élaborer, ni à défendre certaines doctrines, ni à être un institut de recherches statistiques pures. Il doit tenter de rassembler et critiquer les travaux de ces organismes en vue

²⁴ Roger Picard (1937), "Les sciences économiques", in *Les sciences sociales en France - enseignement et recherche*, Centre d'études de politique étrangère, Paul Hartmann éditeur, p.224-255. La troisième partie du texte de Picard est consacrée aux centres de recherches.

²⁵ G. Bardet, *X Information*, 25 août 1931, réédité in *De la récurrence des crises économiques*, Economica, 1981, p.13. Philippe Bauchard (1966) écrit dans *Les technocrates et le pouvoir* : « Le groupe X-Crise naissait dans la sympathie d'une réunion de copains autour d'un homme qui intrigue aujourd'hui encore tous ceux qui évoquent la Synarchie : Coutrot. Il allait constituer la première des chapelles économiques, le groupe le plus cohérent et la mieux organisé, et imposer son style aux différents groupuscules qui pullulèrent avant 1940 », Arthaud, p.15.

²⁶ Gérard Brun précise : « Jacques Branger, rencontré alors qu'il prononçait une conférence à laquelle assistaient Coutrot et Bardet devenus amis. Collectionneur de diplômes, inventeur d'un pétrin électrique, amateur d'art et de littérature, faux dilettante, il était probablement le plus jeune membre d'X-Crise mais sera aussi l'un des plus actifs participants », in : *De la récurrence des crises économiques*, Economica, 1981, p.22.

d'organiser leur application à la vie économique réelle qu'il est, par ailleurs, particulièrement à même d'analyser objectivement ».

Le dynamisme du centre apparaît à travers les conférences qu'il organise (environ une centaine), la publication mensuelle du Bulletin, la mise en place de groupes d'études qui vont réaliser une partie des dix ouvrages édités dans la collection « Document » au Editions du C.P.E.E. entre 1936 et 1939 :

- n°1 - **Ernest Mercier** : « Retour d'U.R.S.S. »
- n°2 - **Louis Vallon** : « Socialisme Expérimental »
- n°3 - « Le Problème des Transports »
- n°4 - **Jean Coutrot** : « Humanisme Economique »
- n°5 - « Questions Agricoles »
- n°6 et 7 – **Georges et Edouard Guillaume** : « Economique Rationnelle »
- n°8 - **Alfred Sauvy** : « Conjoncture et Prévision Economique »
- n°9 - « L'Energie en France »
- n°10 - **Louis Rosenstock-Franck** : « Les Etapes de l'Economie Fasciste Italienne »

Les contributions des travaux du CPEE aux réflexions économiques s'organisent autour d'une recherche de solutions alternatives face au débat capitalisme – étatismisme – marxisme. C'est dans cette logique que l'idée de synthèse est formulée. Elle apparaît en exergue dans un billet de présentation du Document n°4 de 1936 intitulé : « Les leçons de juin 1936 – L'humanisme économique », rédigé par Jean Coutrot²⁷. Celui-ci se réfère à la « réaction personaliste »²⁸ et au mouvement de Robert Aron et Arnaud Dandieu : « Ordre nouveau ». Pour Coutrot, il faut aller vers « une solution de synthèse, seule viable et rationnelle en France de nos jours : la limitation de la propriété privée des moyens de production, mais limitée avec contrôle et coordination... ». Les termes les plus employés pour décrire cette « économie nouvelle » sont : « collaboration ouvrière à la bonne marche des ententes », « organisation humaine de l'inégalité », « effort de normalisation, spécialisation, rationalisation », « résorption du chômage par l'équilibrage des conséquences opposées du progrès technique, « humanisation plutôt que nationalisation »...

Ce groupe X-crise porte un jugement peu flatteur sur l'économie politique et les professeurs d'économie des Facultés de droit, ce qui sera une source de tension. Pour Olivier Dard, « on semble être en présence d'un malentendu ancien, qui remonte aux années 1930, époque pendant laquelle les relations entre les économistes « officiels » et le Centre ont été difficiles, sinon aigres, dans la mesure où celui-ci participait à la remise en cause de leur légitimité »²⁹. Même si on peut citer la conférence de Gaëtan Pirou du 12 janvier 1937 sur « les méthodes de l'économie politique » ou l'amorce de contacts entre Coutrot et René Courtin en 1939, il semble que dès cette période la coupure entre les économistes polytechniciens et les professeurs de la Faculté de droit est une réalité. Pourtant les centres d'intérêts des deux groupes ne sont pas sensiblement différents. Si

²⁷ Jean Coutrot (1895-1941) est reçu premier à l'Ecole Polytechnique en 1913, il part sur le front en 1914 où il sera grièvement blessé. Il poursuivra des études en droit et à l'Ecole libre des sciences politiques. Parallèlement, il dirige l'entreprise familiale, se lie dans les années vingt avec de nombreux intellectuels et artistes. Il rejoint X-Crise dès 1931, enseigne à l'Ecole d'organisation scientifique du travail. En 1936, il crée le Centre d'étude des problèmes humains, collabore au gouvernement du Front Populaire, anime le Centre national scientifique du travail qui cherche à développer l'organisation scientifique du travail. Il se suicide en 1941 alors qu'il avait suivi le gouvernement à Vichy.

²⁸ Rappelons que le mouvement autour d'Emmanuel Mounier aura une influence importante sur une partie des intellectuels qui refusent de se limiter à une alternative entre le capitalisme et le communisme. Le N°21 de la Revue *Esprit* (1^{er} juin 1934) par exemple commence par un manifeste signé Esprit qui a pour titre : « Nos positions : Anticapitalisme », mais dans le même numéro plusieurs articles s'inquiètent de la tentation du communisme (en particulier deux articles de Mounier et de Gurvitch).

²⁹ O. Dard, 1995, *op. cit.*, p.137.

on prend l'exemple de la *Revue d'économie politique* en considérant qu'elle reflète assez bien la production intellectuelle de professeurs d'économie des Facultés de droit, on constate que pendant les années vingt-trente, l'essentiel des articles est consacré aux problèmes économiques français ou étrangers et aux discussions de politique économique. Comme le constate Marc Pénin, la place réservée à la théorie économique est fort limitée³⁰. De même, si on considère la diffusion des analyses de Keynes, elle semble aussi faible du côté des travaux du CPEE (à l'exception d'une étude de John Nicoletis dans le Bulletin du Centre en juin 1933 intitulée « Les voies de la prospérité »³¹) que du côté des universitaires (il est frappant de voir comment les écrits de Keynes pendant les années vingt sont traduits et débattus en France alors que le *Traité de la monnaie* sera ignoré et la *Théorie générale* tardivement traduite).

L'approche formalisée de l'analyse économique trouve sa place dans les réflexions du CPEE. François Divisia qui était professeur d'économie politique à l'Ecole Polytechnique fait une conférence en décembre 1933 au CPEE intitulée : « Travaux et méthodes de la société d'économétrie » qui est un état rapide des travaux engagés et surtout une liste des questions économiques qui appellent un traitement économétrique. Jean Ullmo et Robert Gibrat chercheront aussi à montrer dans les assemblées du CPEE l'intérêt de l'utilisation des mathématiques en économie. Jan Tinbergen prononcera une conférence en juin 1938 intitulée « Recherches économiques sur l'importance de la bourse aux Etats-Unis » qui présente les résultats de travaux engagés à la S.D.N. et où il propose une analyse économétrique de la formation du cours des actions. Il faut aussi mentionner les travaux des frères Guillaume sur l'Economie rationnelle.

L'ISRES

Jean-Marcel Jeanneney rappelle dans sa présentation de l'OFCE : « Charles Rist, économiste de réputation internationale, avait en 1933, au moment de sa retraite de professeur à la faculté de droit, créé à Paris, au 4 de la rue Michelet, un Institut de recherches économiques et sociales, grâce à une généreuse donation de la Fondation Rockefeller. Lorsqu'en 1952, alors doyen de la faculté de Grenoble, je fus élu à une chaire d'économie à la faculté de droit de Paris, Charles Rist me demanda de lui succéder à la direction de cet Institut. C'était le seul centre universitaire de recherche économique existant en France »³². Cet Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES)³³ avait pour objectif de développer l'information sur la situation de l'économie française ainsi que sur le contexte international. Il se partageait en deux sections, l'une consacrée aux recherches, l'autre à la réunion de documents. Le rôle joué par la Fondation Rockefeller de 1931 à 1949 et dans une moindre mesure par la Fondation Ford ensuite est à rattacher à la volonté de ces fondations de développer la recherche en

³⁰ M. Pénin (1996), « La Revue d'économie politique », in : *Les revues d'économie en France (1751-1994)*, sous la direction de Luc Marco, L'Harmattan, p.187.

³¹ O. Dard (1998), « Economie et économistes des années trente aux années cinquante : un tournant keynésien ? », *Historiens & Géographes*, N°361, p.178.

³² Jeanneney J. M. (2007), « La création de l'OFCE », *Revue de l'OFCE*, n°102

³³ L'I.S.R.E.S. est installé en 1933 dans un appartement au 17 rue Soufflot, puis déplacé en 1934 au 4 rue Michelet. Le conseil est composé de : Aftalion, Augé-Laribé, Bouglé, Divisia, Simiand. Laufenburger remplacera Simiand, décédé en 1936. Perroux y entre en 1941, Jeanneney, jeune chercheur agrégé d'économie politique en 1936 sera très influencé par son expérience à l'ISRES, Marjolin aura en charge la direction du travail scientifique et Henri Lemaître la recherche documentaire. L'institut est équipé d'une machine à calculer et d'une règle à calcul géante montée sur rouleaux qui permettait de lire les pourcentages. Ch. Rist est secondé par Philippe Schwob. Avec la guerre Charles Rist sera conduit à financer sur ses propres deniers le fonctionnement de l'Institut en accueillant des réfugiés d'Europe centrale. Après guerre, il obtint une subvention Ford, mais finalement l'Institut sera rattaché à la F.N.S.P. en 1952. Il deviendra le Service de l'activité économique et sociale sous la direction de J.M. Jeanneney.

sciences sociales en France et au modèle que Ch. Rist adopte en se référant au National Bureau of Economic Research.

L'Institut publie une "Chronologie Economique Internationale", une revue trimestrielle : *L'activité économique*³⁴, des *Tableaux de l'économie française*³⁵ et des enquêtes comme celles sur le chômage en 1935, 1942 et 1949 ; la formation des prix ; les budgets ouvriers. Ces travaux sont réalisés par de jeunes chercheurs parmi lesquels on peut citer : Ph. Schwob, R. Marjolin, Gaussel, A. Bérard, T. Costa. L'Institut est aussi un centre qui accueille des étudiants comme J.M. Jeanneney ou H. Bartoli.

L'ISRES publie aussi des ouvrages, par exemple en 1938 paraît un livre intitulé : *Cinq conférences sur la méthode dans les recherches économiques* par Lionel Robbins, E. F. Wagemann, Léon Dupriez, José Vandellos, Verrijn Stuart.

L'originalité de cet Institut tient certainement à cette volonté de Charles Rist d'en faire à la fois un centre de recherche indépendant des organismes officiels qui s'engage dans des recherches longues, un organisme qui collecte et traite l'information économique et sociale, un lieu d'accueil pour les jeunes chercheurs et un organisme en relation avec des économistes et des institutions étrangères. Cette philosophie inspirera profondément J. M. Jeanneney tant dans la conduite du Service d'activité économique et sociale à partir de 1952 que dans la mise en place de l'Observatoire français de conjoncture économique en 1981.

Le CNRS

La naissance du CNRS en 1939 marque un tournant déterminant dans l'organisation de la recherche en France. Antoine Prost écrit : « Avant sa création, c'est à peine forcer le trait que de dire que n'existaient ni recherche, au sens moderne du terme, avec ce que cela implique d'équipement et de travail collectif, ni chercheurs. L'affirmation progressive du CNRS, c'est donc identiquement la légitimation et l'émergence d'une activité sociale nouvelle, la recherche, et de personnages jusqu'alors inconnus, les chercheurs...l'histoire du CNRS est ainsi celle de la professionnalisation de la recherche »³⁶.

A l'origine, l'économie occupe une place très limitée au CNRS à l'exception de l'économétrie. En effet, « l'un des apports du CNRS est de favoriser l'émergence de nouvelles disciplines. Il aide à dégager des secteurs de la recherche, étouffés jusque-là dans le conservatisme universitaire. La souplesse institutionnelle des commissions de 1945, et leur interdisciplinarité, joue ici un rôle de premier plan »³⁷.

Quelques hommes seront déterminant dans cet amarrage institutionnel de l'économétrie au CNRS : le mathématicien Georges Darmois qui a déjà participé à la création de l'Institut de statistique de l'Université de Paris (ISUP), François Divisia qui est directeur du laboratoire d'économie industrielle du Conservatoire des arts et métiers et membre fondateur de la Société internationale d'économétrie, René Roy qui occupe à partir de 1931 la chaire d'économétrie à l'ISUP et Maurice Allais qui est nommé professeur

³⁴ *L'activité Economique* fournissait des séries graphiques commentées sur la situation des principaux pays et des études monographiques.

³⁵ La première publication des *Tableaux de l'Economie Française* date de 1934, elle comprenait 56 planches. Elle est complétée par une publication de 1937 intitulée : *L'évolution de l'économie française, 1910-1937*. On y trouve des séries statistiques concernant la France et les principaux pays industrialisés dans des domaines très divers : la monnaie (réserves d'or des banques centrales, instruments de paiement en circulation), indices des prix, statistiques démographiques, production (agriculture, énergie, industrie), indicateurs d'activité économique, consommation, échanges internationaux, marché du travail, revenus salariaux et non salariaux, journées de grèves, placements, comptes des établissements de crédit et de la Banque de France, taux d'intérêt, cours des changes, finances publiques.

³⁶ Antoine Prost, préface du livre de Jean-François Picard : *La république des savants – la recherche française et le CNRS*, Flammarion, 1990, p.6.

³⁷ Jean-François Picard, *op. cit.*, p.129.

d'analyse économique à l'Ecole des Mines en 1944 et qui met en place un groupe de recherches économiques et sociales.

Les efforts de François Divisia pour obtenir à partir de 1938 la création d'un laboratoire d'économétrie vont tout d'abord aboutir en 1940 à la mise en place d'un comité d'économétrie rattaché à la section de la recherche appliquée du CNRS. Le dirigisme du gouvernement de Vichy favorisera le développement d'institutions productrices de statistiques (création en 1941 du Centre d'Etudes des Mathématiques en vue d'Applications qui est rattaché à l'Institut Henri Poincaré ; mise en place en octobre 1941 du Service National de la Statistique).

Il faut attendre décembre 1946 pour que la Commission d'économétrie du CNRS qui est composée de Allais, Bunle, Darmois, Divisia, Dubourdieu, Dumontier, Fréchet, Huber, Lutfalla, Roy, décide :

- la création d'un Centre de Travail et Laboratoire d'Econométrie (sous la direction de Divisia puis de Georges Darmois) ;

- la mise en place de trois séminaires d'économétrie : le premier confié à Maurice Allais prend la suite de son Groupe de Recherches Economiques et Sociales, le second est confié à René Roy, enfin le troisième se met en place à Lyon et est confié à H. Eyraud.

Les trois séminaires fonctionnaient selon des logiques très différentes³⁸. Allais cherchait à développer les questions théoriques à partir de problèmes économiques concrets d'actualité : tarification de l'énergie, coordination du rail et de la route... « Au delà du séminaire, Maurice Allais travaillait lui-même, dirigeait des thèses et envoyait ses attachés de recherches faire des études ponctuelles pour certains interlocuteurs »³⁹.

Le séminaire Roy avait un fonctionnement plus universitaire : étude d'articles récents, développement des équations au tableau. Il met aussi en place des cycles de conférences supplémentaires sur des sujets spécifiques confiés à des spécialistes. Enfin, il conçoit deux séries de publications : en 1951, *Les cahiers du Séminaire* édités par le CNRS (environ deux par an) et, en 1958, *Les Monographies du Centre d'Econométrie*.

Les thèmes abordés dans ces séminaires sont très variés : « séances théoriques relatives à la détermination de l'optimum et à la théorie de la valeur, ou à la question de l'agrégation, et séances méthodologiques consacrées à la dualité, l'économie vectorielle, les modèles linéaires dynamiques ou aléatoires alternent avec l'exposé de tentatives d'application des méthodes économétriques à divers domaines : énergie, transports, demande de biens de consommation »⁴⁰.

Les travaux en économétrie seront stimulés par les commandes du Plan et d'organismes comme le CORDES, le CREDOC et le SEEF⁴¹.

Du côté universitaire, l'ISEA créé par François Perroux en 1944 fait exception. Pendant quelques années, cet institut sera un centre de recherche très dynamique, mais il sera confronté à diverses tensions internes au début des années 1950, ce qui entraînera le départ d'une partie des chercheurs de l'équipe.

Il faudra attendre les années 1960 avec les initiatives d'étudiants qui seront à l'origine de la **création de trois séminaires** pour que s'engage un changement significatif dans l'organisation de la recherche en économie dans le cadre des facultés.

Le séminaire "J.B. Say"

Le séminaire de théorie économique Jean-Baptiste Say, créé en 1962 sous la forme d'une association rattachée à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, sera le

³⁸ Les rapports annuels d'activité du CNRS détaillent l'activité des trois séminaires. L'article de Martine Bungener et Marie-Eve Joël : "L'essor de l'économétrie au CNRS", dans les *Cahiers pour l'histoire du CNRS* (1989), présente le fonctionnement des séminaires.

³⁹ Bungener et Joël, *op. cit.*, p.68.

⁴⁰ Bungener et Joël, *op. cit.*, p.71-72.

⁴¹ Le Service des Etudes Economiques et Financières créé par Claude Gruson.

premier des trois séminaires d'économistes universitaires qui vont voir le jour pendant la première moitié des années soixante. Son responsable, Daniel Pilisi, qui venait de terminer son troisième cycle, avait découvert lors d'un séjour effectué à UPSALA en 1957-1958, l'intérêt de la réflexion collective dans le cadre des séminaires. Le groupe sera constitué en 1960-1961. Lors d'un entretien, Daniel Pilisi faisait la remarque suivante : « A l'époque on était des petits keynésiens ordinaires »⁴². De fait, le groupe jusqu'en 1968 n'est pas constitué que de libéraux. Les principaux participants sont : Daniel Pilisi, Emil M. Claassen, Pascal Salin, Claude Meidinger, Jean-Claude. Milleron, Alain Wolfelsperger, Claude Vedel, Pierre Salmon, Annie Vinokur (J. Rueff est venu au séminaire).

Daniel Pilisi et Pascal Salin présentent dans un document ronéoté la création du séminaire en ces termes : « En 1962 se sont groupés un certain nombre d'anciens étudiants de D.E.S., assistants, et anciens étudiants de Grandes Ecoles, désirant constituer entre eux par les moyens du bord et à une échelle réduite la structure de recherche qui manquait... »⁴³.

On est frappé par une première caractéristique de ce séminaire qui est sa taille restreinte. Daniel Pilisi reconnaît qu'il y avait une relative fermeture du séminaire qu'il explique ainsi : « les gens du Say se sentaient complètement en marge de la science économique française. On voulait travailler comme les anglo-saxons. On était une minorité qui était marginalisée par rapport aux professeurs dominants en France »⁴⁴.

Pour Pascal Salin, ce séminaire, qui à l'origine a bénéficié du soutien de Maurice Byé et d'Henri Guitton, était même perçu comme une provocation par les « économistes universitaires français chrétiens démocrates » car les travaux du séminaire leur paraissaient trop centrés sur les recherches anglo-saxonnes. Pascal Salin précise : « Et puis j'ai commencé mes études d'économie. Pratiquement aucun de mes professeurs n'était libéral ou tout au moins, aucun ne m'a aidé à découvrir une autre vision. Tout au plus un cours d'histoire de la pensée faisait-il découvrir qu'il y avait eu de grands auteurs libéraux, mais ceux-ci étaient évidemment bien dépassés et tombés définitivement dans la trappe de l'histoire, si bien que j'imaginai même qu'un Friedrich Hayek était mort depuis longtemps... »⁴⁵.

Il faut noter que ce séminaire représentait une innovation dans les méthodes de travail de la faculté : « Les groupes de recherche actuellement sont institutionnalisés et hiérarchisés alors que ce que voulait le séminaire Say était une communauté de recherche avec l'idée que le travail du chercheur est fondamentalement individuel mais considérablement enrichi par le contrôle des autres » (Pascal Salin)⁴⁶. Les réunions hebdomadaires du séminaire se faisaient en discutant page à page les documents de travail des membres ainsi que les articles qui avaient été repérés. Le séminaire fut évidemment un cadre privilégié pour discuter les thèses en préparation des membres du séminaire et, pour ensuite préparer l'agrégation, mais l'objectif premier était le travail de recherche.

Les documents de travail produits par les membres du séminaire sont nombreux et abordent des thèmes variés comme : « Que reste-t-il de la théorie de Heckscher-Ohlin ? » (Daniel Pilisi) ; « Stabilité des anticipations et revenu permanent » (Daniel Pilisi) ; « La dimension syntaxique de la théorie économique » (Emil Claassen) ; « Les modèles néoclassiques de croissance » (Claude Meidinger) ; « La controverse des changes

⁴² Entretien à Paris IX avec Daniel Pilisi le 2 septembre 1996. Toutefois dans un entretien du 14 mars 1996, Pascal Salin précisait : « Nous avons compris que les fondements de la théorie économique étaient individualistes ». P. Salin se réfère particulièrement aux économistes autrichiens qu'il présente comme « les meilleurs représentants de l'école subjectiviste », tandis qu'Alain Wolfelsperger par exemple sera plus sensible à la démarche de l'empirisme logique.

⁴³ Pilisi D. et Salin P. (1967), *L'enseignement et la recherche en science économique : la situation française*, document ronéoté.

⁴⁴ Entretien à Paris IX avec Daniel Pilisi le 2 septembre 1996.

⁴⁵ Salin Pascal (2000), *Libéralisme*, Editions Odile Jacob, p.14.

⁴⁶ Entretien à Paris IX avec Pascal Salin, le 14 mars 1996.

flexibles » (Pascal Salin) ; « Hicks et le problème de la diversité des taux d'intérêts » (Claude Vedel). Un ouvrage collectif (Daniel Pili, Pascal Salin, Jean-Claude Milleron, Alain Wolfelsperger, Emil Claassen) est publié en 1965 : *Une contribution à la théorie du revenu permanent*⁴⁷.

En 1967 Daniel Pili et Pascal Salin rédigent un document sur « L'enseignement et la recherche en science économique – la situation française » qui commence par cette phrase : « Nous pensons que la situation actuelle de l'enseignement et de la recherche en science économique dans les Facultés de Droit et des Sciences Economiques françaises est très grave ». Ils insistent sur la « contribution à peu près nulle » des facultés françaises à la recherche internationale tant au niveau de la théorie économique que dans le domaine des méthodes d'application.

Deux autres séminaires vont se mettre en place au milieu des années 60 avec la même volonté de pallier l'absence de structure d'accueil pour les jeunes chercheurs en science économique.

Le séminaire "Aftalion"⁴⁸

En 1964, sous l'impulsion de Dominique Taddéi, qui était collaborateur technique au sein d'une équipe dirigée par Henri Guitton, un groupe de thésards prit l'habitude de se réunir périodiquement, ce sera le point de départ du séminaire Aftalion. Rapidement ce séminaire sera numériquement le plus important car il occupe une place stratégique entre la Chaire de Guitton et les Salles d'Etudes Economiques et Statistiques (S.E.E.S.) dirigées par Alain Barrère (avec une bibliothèque de 20000 ouvrages et 400 périodiques, c'était pour les économistes la source de documentation la plus riche à cette période). Il n'est pas aisé de dénombrer de manière exhaustive, les participants à ce séminaire car il faudrait couvrir la période la plus active, c'est à dire 1965-1972 en sachant que certaines participations furent éphémères. Les collaborateurs techniques du séminaire étaient : Jean Cartelier, Dominique Taddéi, Ghislain Deleplace, Jean-Pierre Séréni et Daniel Vitry⁴⁹.

Dès 1965, le séminaire se structure en groupes thématiques autour d'un responsable : "monnaie" (Jean Cartelier), "répartition" (Frydman), "économie publique" (Chatelus), "politique économique" (Taddéi), "firme" (Marschenay). En 1966, ce dernier groupe passe sous la responsabilité de Nicolaï avec une nouvelle dénomination : "profit-investissement". La même année est créé le groupe "dépense", sous la responsabilité de Gillard.

A partir de 1967, dans l'optique de la préparation à l'agrégation, les groupes se restructurent autour du thème de la croissance : croissance et commerce extérieur (Valier, Patrice Gaubert, Benetti, Salama) ; croissance et progrès technique (Bramoulé, Deleplace, L. Cartelier) ; croissance et besoins (Gillard, Hénin, Liane Mozère) ; profit-investissement (Berthomieu, Vitry, Sollogoub, H. Guillaume) ; monnaie (J. Cartelier, Ch. Barrère, R. Marx).

L'organisation du travail est originale : les professeurs qui parrainent l'association ne s'associent pas aux groupes de travail, les membres du séminaire doivent participer à

⁴⁷ Collection « Travaux et recherches de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris », PUF.

⁴⁸ Le séminaire Aftalion est créé en 1964, il est rattaché à la Faculté de droit et de sciences économiques de Paris sous le parrainage d'Alain Barrère, de Jean Marcel Jeanneney, de Jacques Lecaillon et de Jean Marczewski.

⁴⁹ Nous devons remercier Lucien Gillard qui a eu la gentillesse de reconstituer une liste de 70 participants au séminaire Aftalion. Une proportion importante de ces participants deviendront des économistes universitaires : Michel Chatelus, Claude Berthomieu, Michel Marschenay, Christian Morrisson, Jacques Valier, Pierre Salama, Jean-luc Dallemagne, Carlo Benetti, Jacques Léonard, Ghislain Deleplace, Dominique Taddéi, Daniel Vitry, Henri Guillaume, Jean Cartelier, Lysiane Cartelier, Jean-Paul Pollin, Michel Sollogoub, Roland Perez, Roger Frydman, Jean-Jacques Granelle, Anne-Marie Percie du Sert, Froment, Mockers, Gérard Grellet, Charles-Albert Michalet, Olivier Weinstein, Bernard Marx, Christian Barrère, Pierre-Yves Hénin, Gérard Bramoulé, Paul Zagamé, Jean-Jacques Rosa, André Nicolaï.

toutes les réunions⁵⁰ hebdomadaires de leur groupe, chaque groupe passe une fois par mois en séminaire central. Il y a donc une véritable dimension de séminaire de recherche avec un travail moins individuel que par le passé, un effort pour mobiliser des techniques quantitatives et pour analyser les travaux d'économistes étrangers.

Une partie des travaux des groupes furent publiés dans la revue : *Cahiers d'analyse économique*, dont le premier numéro paraît au premier trimestre de 1968 avec un avant propos d'Alain Barrère qui explique : « Les Cahiers d'analyse économique veulent être l'organe de diffusion par lequel la recherche économique effectuée à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris, sera communiquée et diffusé dans un esprit d'échange et de collaboration ». Initialement destinés à la diffusion des travaux de recherche des trois séminaires Aftalion, Say et Goetz, les *Cahiers d'analyse économique* ne s'ouvriront qu'au premier.

L'ambition des responsables du séminaire Aftalion était de le faire reconnaître comme ERA (équipe de recherche associée) afin de constituer un laboratoire de sciences sociales. Malgré le soutien de Barrère et Brochier, le CNRS refusa l'habilitation. A partir de 1970, le fonctionnement des groupes s'épuisa avec le départ de nombreux agrégés. Ensuite l'ERA du GEREI sous la direction de Bernard Ducros draina une partie des effectifs ainsi que le groupe (informel) "Epistémologie" de Serge Latouche. Le dernier groupe du séminaire Aftalion (celui de Lucien Gillard) se dissoud au début de 1972. Guitton va alors reprendre un séminaire "Conjoncture" qui va être reconnu par le CNRS comme URA "Conjoncture analytique". D'un autre côté, Henri Bartoli va appuyer la constitution d'un groupe qui commençait à travailler sur les fondements microéconomiques de la macroéconomie, en liaison avec le Centre d'économétrie (on parlera de la phase mic-mac). Les premiers participants sont : D. Blondel, P. Y. Hénin, J. P. Pollin, A. Béraud, O. Favereau, A. d'Autume. Le Centre d'économétrie, copiloté par Guitton et Hénin, va fusionner le groupe mic-mac et le séminaire de conjoncture analytique pour donner le C.A.D. (Conjoncture et analyse des déséquilibres). Le C.A.D. se transformera en M.A.D (Macroéconomie et analyse des déséquilibres) qui sera, sous l'impulsion d'Antoine d'Autume, le centre de recherche qui formera toute une génération d'économistes en prise sur la recherche internationale.

Le séminaire "Goetz-Girey »

Le séminaire se présentait dans un projet de charte daté de 1966 comme « un groupe universitaire de réflexion théorique et de recherche économique ». Il est clairement précisé que « la ligne générale qui a présidé à la fondation du séminaire porte sur les finalités de la science économique, notamment par rapport à la politique économique » et de préciser : « L'économie est une science politique, elle doit avoir pour tâche première d'informer les agents dont les capacités de décision retentissent de façon particulière sur tout ou partie de la population... à ce titre, elle reste une science de l'homme : l'Economique ne peut se limiter à l'étude de cet « homo-œconomicus » dont le postulat de rationalité fonde de façon si contraignante la majeure partie de nos analyses. Elle doit tenter d'intégrer les théories du comportement que psychologie et sociologie élaborent actuellement... ».

Parmi les membres de ce séminaire, on peut citer : Edith Archambault, Michèle Fardeau, Michel Vernières, Xavier Greffe, Jérôme Lallement... Les documents de ce séminaire permettent d'identifier les sujets abordés : le modèle d'équilibre général avec l'intervention des biens publics, l'analyse de l'optimum de second ordre, les biens collectifs purs, l'économie des services publics, l'étude appliquée au logement, l'articulation entre le plan et le budget, l'intégration des services collectifs dans la comptabilité nationale, les

⁵⁰ L. Gillard nous a précisé que, si l'on ne consacrait pas environ 25% de son temps au séminaire, on avait le statut de correspondant (on recevait les papiers internes).

approches contemporaines de l'économie de l'éducation, la bureaucratie, la théorie générale de l'effet externe, le marché du travail.

Il est clair que la division entre les trois séminaires de recherche recouvre en partie des découpages idéologiques, mais il y a dans chacun des séminaires des partisans d'une science économique modélisée et abstraite. On retrouvera dans les nouvelles facultés de sciences économiques qui sont créées après 1968 beaucoup des membres de ces trois séminaires. C'est la génération des universitaires qui conduira le processus de normalisation de l'enseignement et de la recherche en sciences économiques en France pendant les années 1970-1980.

4. L'essor tardif des centres d'expertise et professionnalisation de la discipline

La figure de l'économiste comme expert est révélatrice de la capacité à professionnaliser une discipline. C'est un enjeu qui est apparu de plus en plus clairement aux économistes français depuis les années 1980-1990. Avant la position des experts était d'abord d'ordre institutionnel, ils étaient identifiés par l'école d'origine et l'appartenance à un corps de l'administration. Les économistes ingénieurs ont occupé une place centrale dans ce travail d'expertise économique à l'INSEE, à la Direction de la Prévision, au Commissariat Général au Plan.

La professionnalisation des économistes s'est accélérée avec l'organisation des économistes par champ comme la finance, la santé, les transports, l'environnement, l'énergie... Dans chacun de ces domaines, l'analyse économique a développé des outils pour aider les décideurs publics et privés à mettre en œuvre de nouvelles organisations (création de marchés ou nouvelles régulations sectorielles, expérimentation pour évaluer l'impact d'une réforme...). On est entré dans l'ère de l'*economic design*⁵¹. Pour Hal Varian : « Economists think of themselves as scientists; their primary goal is to understand how the economy works. But scientific knowledge is not their only goal; as a famous economist once remarked, "The point is not to understand the world, but to change it". Economists are increasingly being called on to give advice about how to design new economic institutions. They have been consultants in the design of auctions, power exchanges, financial exchanges and a variety of other market and market-like mechanisms. In these applications, economics looks more like engineering than it does pure science »⁵².

Ce processus a pris une ampleur particulière aux Etats-Unis car les services publics mobilisent des conseillers qui ne sont pas des fonctionnaires et qui donc doivent s'appuyer sur une légitimité professionnelle qui combine la position académique et l'insertion dans les réseaux de décideurs qui mobilisent les experts. Nouriel Roubini est un exemple emblématique d'économiste très médiatisé qui a développé son propre cabinet de conseil⁵³.

Aujourd'hui en France, avec la mise en place d'agences, de conseils, de cabinets d'analyse, de job market, de think tanks..., on assiste aussi à ce mouvement de professionnalisation des économistes qui participent de plus en plus à un marché international des experts. On constate d'ailleurs que la question de la professionnalisation est au cœur de nombreuses réflexions : celles sur la performance des universités (voir par exemple le rapport de Philippe Aghion : "L'excellence universitaire et l'insertion professionnelle"); celles sur le statut des universitaires (voir par exemple les analyses

⁵¹ Voir : <http://www.master272.com/design.html>

⁵² Article du *New York Times*, 29 août 2002.

⁵³ Voir son site RGE : <http://www.roubini.com/>

d'Alain Trannoy et Gary Bobo sur le statut de profession libérale d'Etat⁵⁴). On pourrait multiplier les exemples où les économistes mobilisent leurs outils d'analyse pour penser ces sujets qui traitent de la professionnalisation.

On peut avoir plusieurs lectures de cette transformation qui touche à la fois l'enseignement, la recherche et les carrières des économistes français. La première interprétation peut se faire en termes de valorisation : les économistes pour développer leurs recherches doivent à la fois s'adresser au réseau académique, aux diverses agences qui font de l'expertise économique, aux fondations qui soutiennent les programmes de recherche. Une deuxième lecture repose sur une interprétation critique des rapprochements de la profession avec les acteurs politiques et économiques car les réseaux « non scientifiques » seraient de plus en plus influents dans les déroulements de carrière des chercheurs et dans l'orientation des analyses produites par les économistes (critique dénonçant par exemple, le manque de détermination des économistes à prévenir le risque de crise pendant les années 2000). Enfin, une troisième vision, relève du constat : les économistes travaillent sur des sujets qui n'échappent pas à la logique de la mondialisation, il y aurait donc entre les objets d'étude, les réseaux de chercheurs et les organisations en charge du travail d'expertise, une grande tendance à la normalisation internationale. Il serait simpliste de choisir une seule explication, le véritable problème est dans la compréhension des interactions entre les différentes forces à l'œuvre.

Conclusion

Si les trente dernières années ont été marquées par une normalisation de la discipline avec une professionnalisation des économistes français qui ont adopté des standards internationaux, cette transformation ne s'est pas opérée sans résistance et débats. On peut citer par exemple, la création de l'ACSES pendant les années 1970⁵⁵, le mouvement étudiant « Autisme-économie » lancé en 2000 avec une pétition de soutien de professeurs⁵⁶, la création de l'AFEP⁵⁷, initiative d'économistes qui défendent « la pluralité des approches ». A signaler aussi en 2009, la création de l'INET⁵⁸. Hélène Rey, qui participait à la conférence inaugurale de cet institut, rappelait : « Les travaux de recherche en économie sont loin de constituer un bloc monolithique qui serait porteur du message dogmatique habituel : les marchés sont efficaces et s'autorégulent. En fait, une grande partie de la recherche en économie des dix ou vingt dernières années s'est focalisée sur les problèmes informationnels et les imperfections des marchés »⁵⁹.

La situation aujourd'hui est propice à la réflexion sur les modèles développés par les économistes, à la mobilisation des données historiques et au croisement des analyses avec les autres sciences sociales. On voit aussi se multiplier les tables rondes sur des sujets comme « A quoi servent les économistes ? ». C'est l'opportunité de développer une réflexion constructive sur les formations en économie, l'organisation de la recherche et le développement de l'expertise.

⁵⁴ Trannoy A. et Bobo G. (2009), "Première partie : analyse économique de la tenure", *Commentaire*, 127, p.653-668, septembre. "Deuxième partie : pour une réforme du statut des enseignants-chercheurs", *Commentaire*, 128, p.991-995, hiver.

⁵⁵ Association pour la Critique des Sciences Economiques et Sociales, créée le 17 mars 1973 sous l'impulsion de Michel Beaud et Claude Servolin.

⁵⁶ Voir les différents textes en annexe du rapport (2001) : *L'enseignement supérieur de l'économie en question*, Jean-Paul Fitoussi, Fayard.

⁵⁷ <http://www.assoekonomiepolitique.org/>

⁵⁸ Institute for New Economic Thinking (<http://ineteconomics.org/>). George Soros a apporté 50 millions de \$ à cette initiative.

⁵⁹ *Les Echos*, 21 avril 2010.